

OPTION DE PROCTOLOGIE

Document de travail avant avis de la CNEMMOP le 29/08/17 et du CNESER le 18/09/17

1. Organisation générale

1.1. Objectifs généraux de la formation

Formation en proctologie du diagnostic au traitement des maladies de l'anus et du rectum. par l'acquisition de compétences théoriques et pratiques pour un exercice de soins et d'enseignement de recours et de référence.

Prérequis : Validation de l'enseignement théorique de proctologie de niveau 1

1.2. Durée de l'option : 2 semestres

2. Caractéristiques

2.1. Enseignements hors stages

Volume horaire : 2 demi-journées par semaine : une demi-journée en supervision et une demi-journée en autonomie

Nature des enseignements :

En application de l'article 5 du présent arrêté :

- Enseignement en autonomie par e-learning
- Simulation
- Séminaires en présentiel (nationaux et interrégionaux ou en ligne (webinars))

Connaissances à acquérir :

2.2. Stages

2 stages d'un semestre dans un lieu agréé à titre principal en hépato-gastro-entérologie et bénéficiant d'un agrément fonctionnel pour l'option Proctologie.

Critères d'agrément des stages pour l'option Proctologie

En sus des dispositions de l'article 34 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine, la commission d'agrément prend en compte :

- L'encadrement par un praticien ayant un exercice exclusif ou prédominant en coloproctologie.
- La nature et importance des activités de soins et de recherche clinique du lieu de stage. Dans ce cadre, les activités de soins impliquent :
 - i) que la structure ait une activité de chirurgie proctologique et d'endoscopie importante. Le volume minimum acceptable pour assurer la formation d'un interne par an est 300 interventions chirurgicales et 1000 coloscopies annuelles. La structure est également à même d'offrir un nombre suffisant de 2000 consultations annuelles de proctologie et disposer d'un plateau technique propice à la formation à l'échographie endocavitaire et à la manométrie anorectale.
 - ii) que la structure dispose d'une équipe soignante dédiée à la prise en charge des affections proctologiques.
 - iii) que la structure propose : des consultations pluri-hebdomadaires avec un maître de stage ; des plages de chirurgie et d'endoscopies colorectales spécifiquement orientées vers le traitement de la pathologie proctologique et colorectale.
- Les activités de soins et le degré de responsabilité des étudiants de troisième cycle des études de médecine
- Le projet pédagogique de la structure :
 - i) Participation de l'étudiant de troisième cycle des études de médecine au programme thérapeutique (hospitalisation) et/ou à des consultations.
 - ii) Organisation d'une visite avec enseignement au lit du malade au moins une fois par semaine pour les structures d'hospitalisation.
 - iii) Organisation d'un staff hebdomadaire discutant des patients suivis avec présentation de l'étudiant de troisième cycle des études de médecine à ce staff.
 - iv) Organisation d'une réunion de bibliographie ou de recherche ou séance formalisée d'enseignement aux étudiants de troisième cycle des études de médecine au moins mensuelle

Connaissances :

Santé Publique / Prévention

- . Connaître les principales pathologies proctologiques élémentaires.
- . Savoir expliquer et transmettre les principales notions des affections anorectales.
- . Connaître les principaux facteurs de risque des affections proctologiques courantes et des troubles fonctionnels

anorectaux (incontinence fécale notamment).

Dépistage et évaluation

- . Connaître les groupes à risque de conditions précancéreuses et de cancers colorectales et de l'anus.
- . Reconnaître les signes d'alarme et les principes de dépistage des conditions précancéreuses colorectales et anales ainsi que les stratégies de suivi.
- . Savoir dépister et quantifier les troubles de la continence et de la défécation en population et dans les groupes à risque (post partum, gériatrie).
- . Connaître les questionnaires d'autoévaluation symptomatiques utiles en pratique clinique.
- . Savoir utiliser et interpréter les explorations fonctionnelles et par imagerie endocavitaire du colon du rectum et de l'anus.
- . Savoir lire et interpréter l'imagerie en coupe du pelvis.
- . Connaître les outils de suivi sous traitement et les algorithmes de prise en charge thérapeutique des pathologies colorectales cancéreuses et non cancéreuses (maladies inflammatoires).

Traitement

- . Être en mesure de réaliser les principaux gestes instrumentaux et de chirurgie proctologique utiles aux traitements des affections proctologiques courantes.
- . Être en mesure de réaliser les principaux gestes endoscopiques de traitement des pathologies colorectales courantes.
- . Connaître les principaux algorithmes de traitement des pathologies proctologiques.
- . Connaître les bases des traitements physiques des troubles de la continence et/ou de la défécation et savoir les prescrire.
- . Connaître les bases pharmacologiques, les effets indésirables, les règles de prescription et de suivi des traitements pharmacologiques destinés aux traitements des maladies du colon du rectum et de l'anus.

Coordination des soins

- . Savoir mettre en place et animer une réunion de morbidité en pathologie colorectale et proctologique.
- . Savoir animer une réunion de concertation pluridisciplinaire de prise de décision thérapeutique en pathologie colorectale et proctologique.

2.3. Compétences à acquérir

Compétences spécifiques à l'option à acquérir :

Il est attendu que l'étudiant de niveau 2 soit capable de réaliser lui-même les gestes médico instrumentaux et connaisse de gestes plus complexes à la fois dans le champ du diagnostic (endosonographie anale, défécographie) et du traitement (gestes chirurgicaux et endoscopiques). L'acquisition est consignée dans un carnet de stage.

Les gestes instrumentaux et chirurgicaux font l'objet d'une évaluation prospective attentive des maîtres de stage.

La validation de la compétence médico-instrumentale (niveau 2) repose sur la réalisation de 30 gestes qui comprennent au moins 5 ligatures élastiques hémorroïdaires, 5 gestes de sclérose ou de photocoagulation infra rouge, 3 incisions ou excisions de thrombose, 3 incisions d'abcès et 3 gestes d'électrocoagulation de condylomes acuminés de l'anus.

La réalisation de gestes chirurgicaux et endoscopiques en tant que premier aide ou en tant qu'opérateur principal est colligée pendant les deux semestres de l'option Proctologie. Chaque acte apporte 1 (premier aide) à 3 points (opérateur principal). Le nombre attendu de gestes chirurgicaux et de points doit être au moins de 70 actes et 150 points respectivement. Qualitativement, 30 gestes chirurgicaux à visée hémorroïdaire (10 comme opérateur principal) et 20 gestes de traitement des fistules (10 comme opérateur principal) ont dû être réalisés pendant cette période. Le nombre de gestes endoscopiques attendu doit être au moins de 200 explorations rectoscopiques ou rectosigmoidoscopiques (opérateur principal). Le nombre de gestes d'explorations endocavitaires attendu est 50 échographies endocavitaires et 20 manométries anorectales (opérateur principal).

2.4. Evaluation

Modalités de l'évaluation des connaissances

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Chaque étudiant bénéficie d'un entretien trimestriel avec le maître de stage qui accompagne la formation quel qu'en soit le niveau et annuellement avec la commission locale de coordination d'hépatogastro-entérologie sur la complétion de sa formation théorique et le déroulement de sa formation pratique. Il complète les étapes des référentiels de formation qui lui sont proposés sous le contrôle et la validation de son maître de stage.

Modalités de l'évaluation des compétences

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Il est attendu que l'étudiant soit capable de réaliser lui-même les gestes chirurgicaux, qu'il ait élaboré des protocoles de soins et de gestions des risques et qu'il soit en mesure d'animer un groupe professionnel autour de réunions de concertations pluridisciplinaires. Ces gestes sont réalisés sous supervision du maître de stage qui quantifie les compétences acquises dans le portfolio électronique.

2.5. Modalités de validation de l'option

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

- La validation de l'ensemble de la formation théorique ;
- La publication d'un article original en pathologie colorectale ou proctologique dans une revue référencée en langue anglaise ;
- La validation de tous les stages exigés et des gestes pour l'option ;
- L'appréciation des maîtres de stage impliqués pendant chacun des deux semestres de l'option